

Licence Génie électrique, génie des procédés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Génie électrique, génie des procédés. 2010, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02035583

HAL Id: hceres-02035583

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035583>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 1 - Claude Bernard

Demande n° S3110048010

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Génie électrique - Génie des procédés

Présentation de la mention

L'entrée en licence de Génie électrique-Génie des procédés s'effectue en 1ère année par le portail PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'ingénieur). En deuxième année intervient la spécialisation dans deux parcours : Génie électrique (P1) et Génie des procédés (P2). En troisième année, l'étudiant poursuit sa spécialisation dans les parcours P1 et P2.

L'objectif principal de la Mention est de préparer l'étudiant à une poursuite d'études en master dans le domaine de l'EEA (électronique, électrotechnique, automatique) ou du génie des procédés. La préparation aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES et CAPET), ainsi que l'intégration dans des écoles d'ingénieurs (Supélec, Sup-Telecom, ENSIC, UTC) constituent un objectif secondaire.

Avis condensé

• Avis global :

Cette formation conduit à une spécialisation dans les domaines du génie électrique et du génie des procédés. Elle permet de continuer dans les masters du département GEP et aussi d'intégrer sur dossier une école d'ingénieurs.

Le pilotage de la licence est assuré par une équipe pédagogique, mais il n'y a pas de véritable équipe de formation qui serait en mesure d'améliorer le pilotage de la licence. L'aide à la réussite pourrait être renforcée par l'introduction de module de méthodologie du travail universitaire. Par ailleurs, le dossier ne fait pas apparaître clairement les passerelles.

• Point fort :

- Un environnement industriel important et la présence de deux pôles de compétitivité régionaux.

• Points faibles :

- Un taux de redoublement en 1ère année relativement important.
- Un nombre d'inscrits en L3 Génie des procédés à surveiller.
- L'évaluation des enseignements est insuffisamment mise en place ; son utilisation semble fragmentaire.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandations pour l'établissement :

Le taux de réussite en L1 est assez faible. L'établissement devrait réfléchir à la manière d'augmenter le taux de réussite par des remises à niveau.

L'évaluation des enseignements se fait sous forme de fiche-questionnaire à l'intérieur des UE. Les responsables de la licence pourraient réfléchir à la constitution d'une équipe de formation qui permettrait d'avoir une vue plus globale sur le pilotage de la licence et sur son évolution.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Il est effectué par une équipe pédagogique qui rassemble de façon relativement équilibrée les diverses disciplines : électronique, électrotechnique, automatique, informatique et génie des procédés.

L'évaluation des enseignements se fait par fiche-questionnaire distribuée par les responsables d'UE et les conséquences des évaluations sont gérées individuellement par les enseignants.

2 ● Projet pédagogique :

L'enseignement consiste essentiellement en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques de manière équilibrée. Les documents pédagogiques (Cours, TD, TP, annales, corrigés) sont mis en ligne sur la plateforme SPIRAL. Le parcours EEA comporte une UE en S6 sous forme de projet tuteuré.

Dans l'ensemble, le projet pédagogique est toutefois perfectible, notamment dans le domaine de la charte des règles de compensation et de l'évaluation des enseignements.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Il existe un dispositif d'accueil des primo-entrants. Le plan Licence a été mis en œuvre.

En L1, tous les enseignements sont évalués en contrôle continu intégral. Les étudiants en difficulté sont ainsi repérés et fortement incités à suivre des TD supplémentaires. Il est prévu d'étendre ce système au L2.

Il ne semble pas exister d'équipe de formation proprement dite, mais plutôt une commission pédagogique qui reçoit chaque étudiant en début de semestre et le conseille dans ses choix d'UE en tenant compte de ses notes, de ses motivations et de sa situation personnelle.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Une grande partie des étudiants de cette licence continue en master professionnel ou recherche. Une action est entreprise de manière à renforcer le lien avec les licences professionnelles.

Une UE de didactique et d'histoire des sciences est proposée en L1 pour les étudiants se destinant à une carrière dans l'enseignement. En S4, un module de préparation aux entretiens de motivation fait intervenir des professionnels extérieurs.